

FOOT 93

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL



SAM.



DIM.



LANCEMENT DE L'ECUP 2023 - INSCRIPTION DES JOUEURS PAGE 4

INFOS
DISTRICT

PAGE 2

ACTUALITÉS

PAGE 4

SR & CSG

PAGE 7

INFOS DISTRICT

Retrouvez les dernières actualités du District de la Seine-Saint-Denis de Football sur toutes nos plateformes internet :

- Sur notre site internet officiel : district93foot.fff.fr
- Sur nos réseaux sociaux :



@district93foot



@district93football



@district93foot

HORAIRES D'OUVERTURE DU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN.	FERMÉ	14H00 - 18H00
MAR.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
MER.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
JEU.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
VEN.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
SAM.	FERMÉ	FERMÉ
DIM.	FERMÉ	FERMÉ

INFOS DISTRICT

ÉLUE DE PERMANENCE : WEEK-END DU 28 ET 29 JANVIER 2023



Madame Jessica ABRIN sera à votre écoute durant ce week-end du 28 et 29 janvier 2023 au 06 50 13 11 45

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces etc.);
- problèmes réglementaires (refus de désigner 1 ou des arbitres de touche si pas d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match etc.);
- anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc.)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport pour suite à donner.

En aucun cas il ne sera répondu sur la pose d'une réserve ou tout sujet réglementaire ainsi que le fonctionnement de la FMI.

Nos amis Arbitres doivent contacter directement leur référent.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

ACTUALITÉS

LANCEMENT DE L'ECUP 2023 - INSCRIPTION DES JOUEURS

Cette saison, le District de la Seine-Saint-Denis de football a décidé de prendre part à la compétition de eFoot organisée par la Fédération française de football la : E-Cup FFF !

L'E-Cup FFF est un tournoi d'envergure nationale qui permet de rassembler tous les licenciés autour d'un tournoi organisé sur FIFA23 .

Cette année, la finale nationale aura lieu le 28 et 29 avril 2023.

L'occasion de représenter les couleurs de son club à l'échelle régionale puis nationale si tu parviens à te hisser jusqu'en finale ! Cette compétition se découpe en plusieurs phases :

- Phase départementale: Janvier-février 2023
- Phase régionale : Mars 2023

Informations importantes :

- Date d'ouverture des inscriptions : 23 décembre 2022
- Date de clôture des inscriptions : 23 janvier 2023
- Plateforme utilisée : « Toornament » / le joueur doit avoir une console (XBOX ou PLAYSTATION) dernière génération
- Âge minimum requis : 14 ans Autorisation parentale eFoot mineurs

Lien pour procéder à l'inscription (pour s'inscrire à la phase départementale, il faut être licencié dans un club de Seine-Saint-Denis) : <https://forms.gle/LwLksW9LgdxrQvF39>

- Document de présentation de la compétition : efoot nouveau format national (1)
- Règlement de la compétition : Reglement_eCup_VF_2223

ACTUALITÉS

WEBINAIRE FAFA EMPLOI

Pour information, la FFF/LFA organise un webinaire FAFA Emploi le jeudi 2 février 2023 de 18h00 à 19h00.

Venez découvrir les aides financières et les nouveautés du FAFA Emploi pour préparer au mieux votre rentrée 2023 et poursuivre votre structuration grâce à la création d'un emploi.

Vous trouverez ci-après le lien d'inscription : <https://qlic.it/1176433>



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

ENSEMBLE,
ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE
ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/faa)

ACTUALITÉS

21ÈME RENCONTRE DE L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la 21e Rencontre départementale de l'Observatoire aura pour thème les violences sexuelles subies par les jeunes et sera l'occasion de faire le bilan d'une année d'activité.

Un programme détaillé vous sera prochainement envoyé.

Inscription obligatoire : odvf93@seinesaintdenis.fr



COMMISSION SPORTIVE GÉNÉRALE

RÉUNION DU 27 JANVIER 2023 EN VISIO CONFÉRENCE

PRÉSIDENTE : M. JAMAL SOUADJI

PRÉSENTS : MM. JEAN-CLAUDE ORTUNO, ABDELHAFID HORMI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ERIC TEURNIER (ADMINISTRATIF)

U16 Coupe Match 57073.1 Af Epinay/Ja Drancy du 28/1/23

La Commission,

Hors la présence de M. KARAMOKO qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces versées au dossier,

Prend connaissance de la demande de report de la Ja Drancy avec accord de l'Af Epinay,

Constatant que le motif évoqué par la Ja Drancy est dû à un décès subi par l'Eduteur de l'équipe,
Considérant que la raison invoquée par la Ja Drancy est évidemment exceptionnelle et tenant compte des circonstances,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Accepte le report de la rencontre en rubrique et transmet ses sincères condoléances à l'Eduteur de la Ja Drancy.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 24 JANVIER 2023

PRÉSIDENTE : M. JAMAL SOUADJI

PRÉSENTS : MM. MANUEL COBO, MUSTAPHA MANSOUR, JEAN CLAUDE NJEHOYA, MUSTAPHA RAOUADI (CDA).
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ERIC TEURNIER (ADMINISTRATIF)

EXCUSÉS : MME. DJAIMILA BENSLIMANE, M. MARCEL FRIBOULET,

Début de la réunion à 18h45

U16 D2 B Match 52201.1 As La Courneuve/As Bondy 2 du 18/12/22

La Commission,

Après examen des pièces versées au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Après lecture du rapport de l'As Bondy informant que le véhicule utilisé pour amener ses Jeunes à La Courneuve a subi une panne,

Constatant que l'As Bondy a transmis une facture de la société SAM Auto Pro,

Place le dossier en attente pour complément d'enquête,

Décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Reprise du dossier,

Demande à l'As Bondy une nouvelle facture avec tampon de la société apposé sur la facture pour sa réunion prochaine.

Reprise du dossier,

Après réception d'une nouvelle facture de dépannage avec tampon de la société,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer avec frais d'arbitrage à la charge de l'As Bondy

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U11 Coupe Match 53437.1 Cs Villetaneuse/Fc Coubronnois du 17/12/22

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance d'une feuille de match papier transmise par le Fc Coubronnois ainsi qu'un rapport circonstancié du club,

Constatant que le temps de jeu n'aurait pas été respecté par l'Arbitre ainsi que des fautes techniques sur le hors-jeu,

Constatant que l'Arbitre de champ aurait été changé en cours de seconde mi-temps,

Place le dossier en attente de la réception de la feuille de match par le Cs Villetaneuse.

Demande également un rapport du club et de l'Arbitre suite aux griefs reprochés par le Fc Coubronnois.

Décision sera prise lors de la prochaine réunion sans feuille de match transmise par le club recevant.

Reprise du dossier,

Considérant que le Cs Villetaneuse n'a pas transmis la feuille de match alors que club recevant,

Applique l'article 43.2 du règlement sportif général du District et dit match perdu par pénalité au Cs Villetaneuse, Fc Coubronnois qualifié au titre du prochain tour.



COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Futsal Coupe Match 56994.1 Neuilly Futsal/Afc Ile St Denis du 22/1/23

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Après lecture du mail de l'Afc Ile St Denis du 23 janvier 2023 précisant que le Renault Traffic devant emmener les joueurs est tombé en panne,
Constatant que le Dirigeant de l'Afc Ile St Denis a prévenu son adversaire de cet état de fait,
Demande à l'Afc Ile St Denis une facture de dépannage et/ou réparation du véhicule susnommé.
Décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Futsal D1 Match 50197.1 Almaty Bobigny Futsal/As Jeunesse Aulnaysienne du 14/1/23

La Commission,
Après examen des pièces figurant au dossier,
Prend connaissance de demande d'évocation d'Almaty Bobigny Futsal sur : « la participation de plusieurs joueurs de l'As Jeunesse Aulnaysienne titulaires d'une double licence alors que le règlement limite à quatre la participation des joueurs ayant cette mention comme le stipule le règlement l'article 9 du règlement du championnat Seniors 2022-2023 » pour la dire irrecevable en la forme,
Considérant que le grief reproché par Almaty Bobigny Futsal à son adversaire n'entre pas dans les griefs règlementaires d'évocation au regard de l'article 29 ter du règlement sportif général du District,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Rejette la demande d'évocation d'Almaty Bobigny Futsal comme irrecevable,
Débite Almaty Bobigny Futsal des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

FORFAITS

1er Forfait

U15 F Poule A **Rc St Denis**/Atlético Bagnolet du 21/1/23
U15 F Poule B OI Noisy le Sec Banlieue **93/Usm Gagny** du 21/1/23
U15 Futsal Poule A Dinamik Bondy Futsal/**Ac Montreuil** du 22/1/23
U15 Futsal Poule B As Jeunesse Aulnaysienne/**Atlético Bagnolet** du 21/1/23
Super Vétérans Poule C Esd Montreuil/**Sevran Fc** du 22/1/23

2è Forfait

U18 F/Seniors F **Es Stains**/Féminin Villepinte du 14/1/23
U18 F/Seniors F Es Stains/**Sevran Fc** du 21/1/23



COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES

1ère demande

Seniors D2 B **Uf Clichois 2**/Bourget Fc 2 du 22/1/23
U18 D2 B **Sfc Neuilly sur Marne 2**/Flamboyants de Villepinte du 22/1/23
U18 F/Seniors F **Esd Montreuil 2**/Esd Montreuil du 24/1/23
U16 D4 B Sc **Dugny 2**/Es Stains 2 du 22/1/23
U15 F Poule A **Pierrefitte Fc**/Ab St Denis du 21/1/23
U15 F Poule B **Uf Clichois**/Tremblay Fc du 21/1/23
U14 D3 A As **La Courneuve 2**/Fc Coubronnois du 21/1/23
U14 D4 A **Neuilly Plaisance Fc 2**/Karma Fsc du 17/12/22
U14 D4 A **Gournay Fc**/Esd Montreuil du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule A **Af Epinay**/Vaujours Fc du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule A **Fa Le Raincy**/Usm Gagny du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule B **Af Epinay 2**/Vaujours Fc 2 du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule B **Fa Le Raincy 2**/Usm Gagny 2 du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule C **Af Epinay 3**/Vaujours Fc 3 du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule C **Fa Le Raincy 3**/Usm Gagny 3 du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule E **Es Stains 5**/Tremblay Fc 5 du 21/1/23
Avenir U12/U13 Poule F **Es Stains 6**/Paris International 6 du 21/1/23
Espoirs U12 Poule C **OI Noisy le Sec Banlieue 93**/Sevran Fc du 21/1/23
Espoirs U12 Poule D **OI Noisy le Sec Banlieue 93 2**/Sevran Fc 2 du 21/1/23
Espoirs U12 Poule E **Blanc Mesnil Sf**/OI Pantin du 21/1/23
Espoirs U12 Poule E **Villemomble Sports**/Tremblay Fc du 21/1/23
Espoirs U12 Poule F **Villemomble Sports 2**/Tremblay Fc 2 du 21/1/23
Espoirs U12 Poule G **Es Stains**/Espérance Aulnaysienne du 21/1/23
Espoirs U12 Poule H **Montreuil Souvenir**/Cs Villetaneuse du 21/1/23
U13 Espoirs Poule C **OI Noisy le Sec Banlieue 93**/Sevran Fc du 21/1/23
U13 Espoirs Poule D **OI Noisy le Sec Banlieue 93 2**/Sevran Fc 2 du 21/1/23
U13 Espoirs Poule E **Tremblay Fc**/Fc Les Lilas du 21/1/23
U13 Espoirs Poule G **Es Stains**/Espérance Aulnaysienne du 21/1/23
U13 Talents Poule A **Es Stains**/Fcm Aubervilliers du 21/1/23
U13 Talents Poule C **Csl Aulnay**/Cs Villetaneuse du 21/1/23
U13 talents Poule C **Usm Gagny**/Montreuil Fc du 21/1/23
U12 Talents Poule D **Cs Villetaneuse**/Uf Clichois du 21/1/23
Futsal U15 Poule B **Almaty Bobigny Futsal**/Blanc Mesnil Sf du 22/1/23
Futsal U13 Poule A **Montreuil Ac 2**/Sofa 93 du 22/1/23
Futsal U13 Poule B **Almaty Bobigny Futsal**/As Bel Air du 22/1/23
Avenir U10/U11 Poule A **Af Epinay**/Ja Drancy 4 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule A **Karma Fsc**/Usm Gagny 5 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule A **Usm Gagny**/Fa Le Raincy du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule B **Af Epinay 2**/Ja Drancy 5 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule B **Karma Fsc 2**/Usm Gagny 6 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule B **Usm Gagny 2**/Fa Le Raincy 2 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule C **Af Epinay 3**/Ja Drancy 6 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule C **Karma Fsc 3**/Usm Gagny 7 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule C **Usm Gagny 3**/Fa Le Raincy 3 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule D **Af Epinay 4**/Ja Drancy 7 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule D **Karma Fsc 4**/Usm Gagny 8 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule D **Usm Gagny 4**/Fa Le Raincy 4 du 21/1/23
Avenir U10/U11 Poule F **OI Pantin 8**/OI Pantin 6 du 21/1/23

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Espoirs U10 Poule E **Montfermeil Fc**/As Bondy du 21/1/23
Espoirs U10 Poule E **Blanc Mesnil Sf**/Tremblay Fc du 21/1/23
Espoirs U10 Poule F **Montfermeil Fc 2**/As Bondy 2 du 21/1/23
Espoirs U10 Poule F **Blanc Mesnil Sf 2**/Tremblay Fc 2 du 21/1/23
Espoirs U10 Poule G **Es Stains**/Flamboyants de Villepinte du 21/1/23
Espoirs U10 Poule G **Cs Villetaneuse**/Csm Ile St Denis du 21/1/23
Espoirs U11 Poule A **Af Epinay**/As Jeunesse Aubervilliers du 21/1/23
Espoirs U11 Poule B **Af Epinay 2**/As Jeunesse Aubervilliers 2 du 21/1/23
Espoirs U11 Poule C **Ja Drancy**/Livry Gargan Fc du 21/1/23
Espoirs U11 Poule D **Ja Drancy 2**/Livry Gargan Fc 2 du 21/1/23
Espoirs U11 Poule D **Atlético Bagnole 2**/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 du 21/1/23
Espoirs U11 Poule E **Montfermeil Fc**/As Bondy du 21/3/23
Espoirs U11 Poule F **Montfermeil Fc 2**/As Bondy 2 du 21/3/23
Talents U11 Poule A **As La Courneuve**/St Denis Us du 21/3/23
Talents U11 Poule B **Ja Drancy**/Fc Coubronnois du 21/1/23
Talents U11 Poule C **Sfc Neuilly sur Marne**/Fcm Aubervilliers du 21/1/23
U10 Talents Poule A **Tremblay Fc**/Livry Gargan Fc du 21/1/23
U10 Talents Poule E **Usm Gagny**/Csm Ile St Denis du 21/1/23
U10 Talents Poule E **Montreuil Souvenir**/Cs Villetaneuse du 21/1/23

2^e demande

U15 F Poule B **Usm Gagny**/Montfermeil Fc du 14/1/23
Futsal D2 B **Asc Pierrefitte**/Office Municipal Aubervilliers 2 du 13/1/23
Avenir U12/U13 Poule A **St Denis Us**/Vaujours Fc du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule B **St Denis Us 2**/Vaujours Fc 2 du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule B **Usm Gagny 2**/Esd Montreuil 2 du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule C **Usm Gagny 3**/Esd Montreuil 3 du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule D **Usm Gagny 4**/Esd Montreuil 4 du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule E **Oi Pantin 5**/Fc Aulnay 5 du 14/1/23
Avenir U12/U13 Poule E **Tremblay Fc 5**/Js Villetaneuse 5 du 14/1/23
Espoirs U12 Poule E **Sc Dugny**/Blanc Mesnil Sf du 14/1/23
Espoirs U12 Poule E **As Jeunesse Aubervilliers**/Villemomble Sports du 14/1/23
Espoirs U12 Poule F **Sc Dugny 2**/Blanc Mesnil Sf 2 du 14/1/23
Espoirs U12 Poule F **As Jeunesse Aubervilliers 2**/Villemomble Sports 2 du 14/1/23
Espoirs U12 Poule G **Flamboyants Villepinte**/Ass Noisienne du 14/1/23
U13 Espoirs Poule G **Flamboyants Villepinte 2**/Ass Noisienne 2 du 14/1/23
U13 F Poule B **As Bondy 2**/Fc Les Lilas du 14/1/23
U13 F Poule C **Tremblay Fc**/Villemomble Sports du 14/1/23
U15 Futsal Poule B **Almaty Bobigny Futsal**/Atlético Bagnole 2 du 15/1/23
U13 Futsal Poule B **Almaty Bobigny Futsal**/Sport Ethique du 15/1/23
Avenir U10/U11 Poule A **Karma Fsc**/Af Epinay du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule A **Fa Le Raincy**/Ja Drancy 4 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule B **Karma Fsc 2**/Af Epinay 2 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule B **Fa Le Raincy 2**/Ja Drancy 5 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule C **Karma Fsc 3**/Af Epinay 3 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule C **Fa Le Raincy 3**/Ja Drancy 6 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule D **Karma Fsc 4**/Af Epinay 4 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule D **Fa Le Raincy 4**/Ja Drancy 7 du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule H **Pierrefitte Fc**/Espoirs de la Jeunesse Aubervilliers du 14/1/23
Avenir U10/U11 Poule I **Neuilly Plaisance Sports 2**/Gournay Fc 2 du 14/1/23
U11 Futsal Poule A **Almaty Bobigny Futsal**/Les Artistes Futsal du 15/1/23
U9 Futsal Poule A **Rosny Futsal** /Aulnay Futsal du 14/1/23

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

3^è et dernière demande

Néant

Match perdu par pénalité

U11 Coupe [CS VILLETANEUSE](#)/Fc Coubronnais du 17/12/22

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES (FMI) NON UTILISEES.

En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain. Même en cas de tablette défectueuse ou de bug informatique, le club recevant est dans l'obligation de montrer la tablette à son adversaire pour preuve de bonne foi sous peine de sanctions.

Rappel : Les équipes n'ayant pas pu utiliser la FMI ont obligation de transmettre un e-mail d'explications dans les 48 heures suivant la rencontre, qu'elles soient responsables ou pas. Les explications doivent être motivées en précisant l'incident survenu, l'envoi d'un simple bug n'étant pas suffisant. Les clubs en gras sont sanctionnés.

Avertissement

U14 D3 B **So Rosny/Fc Les Lilas 3** du 14/1/23 : Rosny : Pas de remontées possibles après match, seulement la veille ou avant le match ; Les Lilas : Pas d'explications

U14 D4 D **St Denis Us 3/Sc Dugny** du 14/1/23 : Pas d'explications

Futsal D2 A **Drancy Futsal 3/Sport Ethique 2** du 14/1/23 : Drancy Futsal : Pas besoin de connexion dans le gymnase, la FMI doit être préparée en amont ou partage de connexion ; Sport Ethique : Pas d'explications

Futsal D2 B **Asc Pierrefitte**/Office Municipal Aubervilliers 2 du 13/1/23 : Pierrefitte affirmant avoir transmis la FMI mais celle-ci n'apparaît pas

U13 Futsal Poule B **Drancy Futsal/Ac Montreuil** du 14/1/23 : Drancy Futsal : Pas besoin de connexion dans le gymnase, la FMI doit être préparée en amont ou partage de connexion ; Ac Montreuil : Pas d'explications

U11 Futsal Poule A **Sevran Fu**/As Jeunesse Aulnaysienne du 14/1/23 : Pas d'explications

U9 Futsal Poule A **Rosny Futsal Club/Aulnay Futsal** du 14/1/23 : Pas d'explications

U9 Futsal Poule B **Drancy Futsal/Sport Ethique Livry 11** du 14/1/23 : Drancy Futsal : Pas besoin de connexion dans le gymnase, la FMI doit être préparée en amont ou partage de connexion ; Sport Ethique : Pas d'explications

Récidive – 100 euros

Néant

2^è Récidive – Match perdu par pénalité

Néant

La FMI est désormais obligatoire pour les Critériums, les clubs s'exposent aux sanctions financières en cas de non-utilisation et sans explications de leur part.

Fin de la réunion à 19h25



**FOOT 93 EST LE JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL DU
DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL**

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Mme. Marina SAUVAGE

RÉDACTION

Mme. Jade EL MKELLEB

PERMANENTS

**DIRECTRICE ADMINISTRATIVE :
RESPONSABLE COMPÉTITIONS :
COMPTABILITÉ :**

Mme. Marina SAUVAGE
M. Eric TEURNIER
Mme. Margaux BOURY

Mail : secretariat@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

**TECHNIQUE :
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DAP :
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :**

M. Marc MATHIEU
M. Jérémy MAYTRAUD
M. Christophe MORO

Mail : technique@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

**DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL
65-75 AVENUE JEAN MERMOZ, 93120 LA COURNEUVE**

